



*Hiver 1992 (Vol. 4, N° 4) numéro d'article 6*

# La mobilité de la main-d'œuvre

---

**Mary Sue Devereaux et Georges Lemaître**

**L**e marché du travail est constamment soumis à l'évolution de la demande de biens et de services. Dans une région en plein essor, il se peut que la main-d'œuvre locale ne suffise pas ou ne possède pas les compétences requises pour les emplois offerts. La pénurie de main-d'œuvre ainsi créée a pour résultat d'attirer les travailleurs provenant de régions où la situation économique est moins favorable. De façon réciproque, dans les régions où les industries périclitent, la rareté des emplois peut pousser les travailleurs à migrer pour trouver du travail ailleurs.

En théorie, la mobilité géographique des travailleurs permet de redistribuer la main-d'œuvre en fonction des besoins du marché : les travailleurs quittent les régions aux possibilités d'emploi médiocres et se dirigent vers des régions où elles sont meilleures ([Sjaastad](#), 1962; [Courchene](#), 1970; [Vanderkamp](#), 1982).

En pratique, ce n'est pas si simple. La main-d'œuvre n'est pas une marchandise qu'on peut emballer et expédier là où elle est en demande. Et les travailleurs peuvent ne pas avoir les compétences voulues pour occuper les emplois offerts dans une autre région ou encore ils peuvent être mal informés au sujet des débouchés existant ailleurs. De plus, même si les gens sont bien renseignés, cela ne signifie pas qu'ils sont prêts à déménager sur-le-champ.

Cela dit, plus de 200 000 Canadiens ont déménagé pour des raisons liées à l'emploi en 1987. Plus de la moitié ont changé de lieu de résidence pour prendre un nouvel emploi et près d'un quart, pour chercher du travail. Les autres ont migré à la suite d'une mutation.

Mais ces travailleurs ont-ils vraiment amélioré leur situation économique? Après avoir déménagé, travaillaient-ils plus d'heures par semaine et étaient-ils mieux rémunérés? Cet article jette un coup d'œil sur les caractéristiques des personnes ayant migré pour des raisons liées à l'emploi et sur les régions d'origine et de destination de ces migrants. Enfin nous parlons de leur situation vis-à-vis du travail et de leur niveau de rémunération avant et après le déménagement.

La main-d'œuvre, telle que définie dans cette étude, inclut les personnes ayant occupé au moins un emploi rémunéré en 1986 ou en 1987. Les migrants sont les travailleurs qui ont changé de lieu de résidence en 1987 (voir [Source des données et population étudiée](#)). L'étude porte sur une seule année, située au milieu d'une période de croissance économique. Les tendances de la mobilité auraient pu être différentes si l'on avait étudié une autre période du cycle économique.

## Qui déménage?

En 1987, 204 000 personnes âgées de 16 à 69 ans ont migré pour des raisons professionnelles. Autrement dit, pour 1 000 travailleurs de ce groupe d'âge, 16 ont déménagé. Toutefois, la probabilité de changer de lieu de résidence pour ces raisons n'était pas la même pour tous les travailleurs ([tableau 1](#)).



### Tableau 1 **Nombre de migrations liées à l'emploi pour 1 000 travailleurs, selon certaines caractéristiques, 1987\***

Source : *Enquête sur l'activité*

\* *Travailleurs ayant occupé au moins un emploi rémunéré en 1986 ou en 1987.*

Plus d'hommes que de femmes ont déménagé pour des raisons professionnelles, mais, pour l'un et l'autre sexe, les migrations liées au travail étaient plus nombreuses parmi les jeunes. Les travailleurs ayant fait au moins des études postsecondaires partielles étaient également plus nombreux que les autres à avoir déménagé. Enfin, les célibataires étaient plus mobiles que les personnes ayant des responsabilités familiales.

Le fait que l'on trouve la plus forte proportion de migrants chez les jeunes adultes ayant peu de responsabilités familiales n'a rien d'étonnant puisque pour eux, les coûts monétaires et non monétaires d'un déménagement sont moins lourds. À notre époque, où les familles comptant deux soutiens forment la norme plutôt que l'exception, un couple peut décider de ne pas déménager si l'un des conjoints ne trouve pas ou ne prévoit pas trouver un emploi convenable dans la région envisagée. Pour les couples avec enfants, il y a en outre les inconvénients liés à l'insertion scolaire. Enfin, les écarts importants d'une région à l'autre du point de vue du coût de la vie peuvent avoir un effet dissuasif plus important sur les familles que sur les personnes seules.

## Les raisons correspondent au profil des migrants

Les caractéristiques des travailleurs ayant migré en 1987 variaient selon qu'ils avaient déménagé pour

chercher un emploi ou parce qu'ils avaient été mutés ou avaient accepté un nouvel emploi ([tableau 2](#)).



## Tableau 2 Répartition des migrants selon certaines caractéristiques et la raison du déménagement, 1987

Source : *Enquête sur l'activité*

La plus jeune catégorie de migrants comptait des personnes qui cherchaient un emploi : la moitié de ces individus avaient moins de 25 ans, comparativement à 41 % de celles qui avaient déménagé pour prendre un nouvel emploi et à 22% de celles qui étaient mutées.

Le niveau d'instruction des migrants variait lui aussi beaucoup selon la raison du déménagement. Pas moins de 26 % des personnes ayant migré en raison d'une mutation et 23 % de celles qui avaient accepté un nouvel emploi possédaient un diplôme universitaire. Par contre, parmi les personnes ayant déménagé pour chercher du travail, une forte majorité (61 %) n'avait pas fait d'études au-delà du niveau secondaire.

Enfin, la situation familiale des migrants variait elle aussi. En 1987, 54 % des personnes cherchant un emploi et 48 % de celles ayant déménagé pour accepter un nouvel emploi étaient des personnes seules [▼1](#). D'autre part, la majorité des personnes ayant été mutées (58 %) étaient mariées.

## Origine et destination

La plupart des migrations liées à l'emploi se sont faites à l'intérieur d'une même région [▼2](#). En 1987, environ le quart seulement des personnes ayant déménagé pour des raisons professionnelles ont changé de région de résidence.

Mais la proportion des migrations interrégionales variait selon la raison du déménagement. Les personnes qui ont déménagé pour chercher du travail étaient proportionnellement plus nombreuses que les autres à avoir quitté leur région (39 %). Chez les travailleurs mutés, la proportion de ceux qui ont changé de région de résidence était près de la moyenne de 26 % observée pour l'ensemble des migrations de travail. Par contraste, seulement 19 % des personnes ayant déménagé pour prendre un nouvel emploi ont changé de région.

L'Ontario avait un solde migratoire positif, tandis que le Québec et la Colombie-Britannique affichaient un solde nul. D'autre part, les Prairies et l'Atlantique avaient un solde migratoire négatif, c'est-à-dire un excédent de départs sur les entrées dans la région.

On peut raisonnablement penser que les travailleurs qui déménagent pour des raisons professionnelles, en particulier ceux qui le font pour chercher du travail, quittent une région où le taux de chômage est élevé pour s'établir là où il est bas. Dans une certaine mesure, c'est ce qui s'est produit en 1987. L'Ontario, qui avait le plus faible taux de chômage (6,1 %), affichait un solde positif de 8 600 chercheurs d'emploi et la région de l'Atlantique, où le taux de chômage était de 13,9 %, un solde déficitaire de 4 800 personnes. Par contre, malgré un taux de chômage relativement bas (8,6 %), la région des Prairies a perdu 6 800 chercheurs d'emploi. Il semblerait donc que des facteurs autres que le taux de chômage, par exemple la structure industrielle de la région, influent sur les migrations de travail.

## Impact sur le niveau d'emploi ...

La plupart des gens qui déménagent pour des raisons professionnelles souhaitent vraisemblablement améliorer leur situation vis-à-vis de l'emploi et être mieux rémunérés. En 1987, la majorité des migrants ont réalisé des gains sur les deux plans : un plus grand nombre d'entre eux avaient un emploi après avoir déménagé et la plupart étaient mieux rémunérés. On a toutefois observé des différences importantes entre les migrants selon les raisons qui avaient occasionné le déménagement ([graphique A](#)).



### Graphique A **En 1987, les chercheurs d'emploi étaient moins susceptibles que les autres d'avoir du travail après un déménagement.**

*Source : Enquête sur l'activité*

---

Naturellement, les travailleurs qui avaient déménagé pour accepter un nouvel emploi ont connu une nette amélioration de leur situation vis-à-vis de l'emploi : 95 % étaient occupés dans les huit semaines ayant suivi le déménagement, comparativement à 86 % dans les huit semaines l'ayant précédé.

On a au contraire observé un recul chez les personnes ayant migré pour chercher du travail : 59 % seulement étaient occupées durant les huit semaines ayant suivi le déménagement, comparativement à 69 % dans les huit semaines l'ayant précédé.

Bien entendu, il y avait peu de différence de niveau d'emploi chez les travailleurs ayant migré en raison d'une mutation. Dans les huit semaines avant le déménagement comme dans les huit semaines après, plus de 90 % de ces migrants avaient un emploi. Le léger fléchissement du pourcentage de ceux qui avaient un emploi immédiatement après le déménagement peut être attribué aux perturbations qui accompagnent un déménagement : nécessité de prendre du temps pour trouver un nouveau logement et s'y installer, pour inscrire les enfants à l'école, etc.

## ... et sur la rémunération

Pour la majorité des migrants, leur déménagement pour des raisons professionnelles ont accru leur rémunération. Cependant, le niveau de rémunération atteint variait selon la raison du déménagement ([graphique B](#)). Et bien sûr, les travailleurs les plus susceptibles d'avoir un emploi après avoir déménagé étaient également les mieux rémunérés, surtout parce que collectivement ils affichaient le plus grand nombre d'heures de travail.



### **Graphique B Les travailleurs ayant déménagé pour prendre un nouvel emploi ont eu la plus forte hausse de rémunération en 1987.**

*Source : Enquête sur l'activité*

Les gains les plus importants ont été réalisés par les personnes qui ont déménagé pour accepter un nouvel emploi. Dans les huit semaines suivant le déménagement, leur rémunération était de 38 % supérieure à celle qu'ils avaient avant. Toutefois, il faut noter qu'une assez forte proportion (14 %) des personnes ayant déménagé pour accepter un emploi n'avaient pas travaillé dans les huit semaines précédant le déménagement et n'avaient donc pas été rémunérées. Si l'on exclut ce groupe pour tenir compte seulement des personnes occupées au cours des huit semaines avant le déménagement, l'augmentation de la rémunération s'établit à 26 %. Cette hausse peut être considérée comme une sorte de «salaire d'acceptation», c'est-à-dire comme la hausse moyenne de salaire nécessaire pour inciter un travailleur à changer de lieu de résidence.

D'autre part, la rémunération des personnes ayant migré pour chercher du travail a beaucoup baissé. Durant les huit semaines ayant suivi le déménagement, celles-ci gagnaient 12 % de moins qu'avant. Cette baisse était attribuable à la forte proportion de ces personnes (41 %) qui, huit semaines après avoir déménagé, n'avaient pas encore travaillé et, de ce fait, ne recevaient aucune rémunération. Toutefois, les personnes qui avaient un emploi avant et après le déménagement ont accru leur rémunération de 10 %.

Le fait d'être muté a eu l'effet le plus faible sur la rémunération, soit une hausse de 3 % seulement. Plus la période d'adaptation augmente, plus la hausse de rémunération est importante et atteint 10 %. Mais ce gain peut ne pas être directement lié au déménagement, mais plutôt aux hausses salariales régulières et aux hausses négociées.

## Résumé

En 1987, année de croissance pour l'économie canadienne, plus de 200 000 personnes ont déménagé pour des raisons professionnelles. Ces migrants étaient généralement plus jeunes, plus instruits et avaient moins de responsabilités familiales que l'ensemble des travailleurs. La majorité d'entre eux ont déménagé à l'intérieur même de leur propre région. Quand il y avait changement de région, la migration se faisait plutôt à partir des provinces de l'Atlantique et des Prairies vers le centre du Canada.

La plupart des migrants ont amélioré leur situation vis-à-vis de l'emploi et accru leur rémunération. Toutefois, l'importance des gains réalisés variait selon la raison du déménagement : mutation, nouvel emploi ou recherche d'emploi.

---

## Source des données et population étudiée

Les données utilisées dans cet article ont été tirées du fichier de données longitudinales 1986-1987 sur l'emploi, constitué dans le cadre de l'Enquête sur l'activité (EA). Ce fichier contient un enregistrement pour chaque emploi occupé par un répondant au cours d'une année.

### L'Enquête sur l'activité (EA)

L'EA était une enquête longitudinale annuelle effectuée auprès de 40 000 ménages. L'enquête comportait deux panels : le premier a fourni les données pour les années 1986 et 1987 et le second, pour les années 1988 à 1990. Des renseignements ont été recueillis sur tous les emplois occupés par les répondants pendant l'année de référence; l'enquêté devait indiquer la date du début et de la fin de chaque emploi, l'industrie, la profession, les absences, les promotions, les périodes de recherche d'emploi, le salaire et les raisons des absences et de la cessation de l'emploi. Comme l'enquêté devait aussi indiquer s'il avait déménagé et pourquoi, il a été possible de déterminer quels déplacements étaient motivés par le travail.

L'EA a été abandonnée après l'année de référence 1990. Elle sera remplacée par l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui est une enquête longitudinale dont la période d'observation prévue est de six ans. L'EDTR aura le même champ d'étude que l'EA, auquel on ajoutera une composante sur le revenu et des questions supplémentaires sur les caractéristiques démographiques.

### La population étudiée

L'analyse porte uniquement sur les travailleurs rémunérés; les travailleurs autonomes ont été exclus. Les répondants qui avaient occupé un emploi quelconque au cours des périodes précédant ou suivant leur déménagement étaient considérés comme «occupés», qu'il s'agisse d'emploi à temps plein, à temps

partiel, temporaire ou permanent. Par exemple, 59 % des personnes qui ont déménagé pour chercher du travail étaient «occupées» à un moment quelconque pendant les huit semaines qui ont suivi le déménagement, comparativement à 69 %, dans les huit semaines ayant précédé le déménagement.

Lorsqu'on a porté la période d'observation à 16 puis à 24 semaines, la taille de l'échantillon a diminué. Par exemple, comme il fallait comparer la période de 24 semaines ayant suivi le déménagement à la période de 24 semaines l'ayant précédé, il a fallu exclure les répondants qui n'avaient pas de relevé d'emploi pour une période d'au moins 24 semaines avant la fin de 1987 (et de la période de référence).

---

## Notes

### *Note 1*

Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec les membres d'un ménage avec lesquels elle n'a aucun lien soit par le sang, par alliance ou par adoption.

### *Note 2*

Les différentes régions sont les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. En raison de la forte variabilité d'échantillonnage pour certaines provinces, les estimations du nombre de migrations interprovinciales n'ont pu être présentées.

---

## Documents consultés

- COURCHENE, T.J. «Interprovincial migration and economic adjustment», dans *Canadian journal of economics*, vol. 3, n° 4, novembre 1970, p. 551-576.
- SJAASTAD, L.J. «The costs and returns of human migration», dans *Journal of political economy*, vol. 70, n° 5, October 1962, p. 80-93.
- STATISTIQUE CANADA. «En mouvement : résultats d'une enquête spéciale sur la migration», dans *La population active*, Ottawa, mai 1983, catalogue 71-001, mensuel, p. 85-125.
- ---. «Caractéristiques des personnes avant migré vers l'Alberta et la Colombie-Britannique : 1976 à 1980», dans *La population active*, Ottawa, février 1982, catalogue 71-001, mensuel, p. 81-114.
- VANDERKAMP, J. «Financing confederation : transfers and migration», dans *Canadian public policy*, summer 1982, vol. 8, n° 3, p. 293-297.

## Auteur

Mary Sue Devereaux and Georges Lemaître est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

## Source

*L'emploi et le revenu en perspective*, Hiver 1992, Vol. 4, n° 4 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).





Tableau 1

**Nombre de migrations liées à l'emploi pour 1 000 travailleurs, selon certaines caractéristiques, 1987\***

	Total	Hommes	Femmes
	(pour 1 000)		
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>12</b>
<b>Âge</b>			
16 à 24 ans	25	28	22
25 à 39 ans	18	24	12
40 à 69 ans	6	8	4
<b>Niveau d'instruction</b>			
Études secondaires ou moins	12	15	9
Études postsecondaires partielles	24	29	19
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	18	27	10
Grade universitaire	24	26	21
<b>Situation familiale</b>			
Personnes seules	36	44	30
Couples mariés sans enfants	15	20	9
Couples mariés avec enfants	5	5	--
Autres	7	--	--

*Source: Enquête sur l'activité*

*\* Travailleurs ayant occupé au moins un emploi rémunéré en 1986 ou en 1987.*

Tableau 2

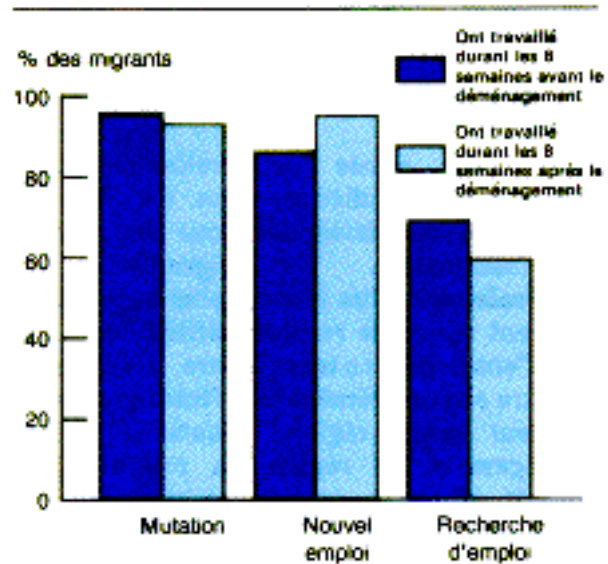
**Répartition des migrants selon certaines caractéristiques et la raison du déménagement, 1987**

	Ensemble de la main-d'oeuvre	Total des migrations de travail	Nouvel emploi	Recherche d'emploi	Mutation
<b>Total ('000)</b>	<b>12 611</b>	<b>204</b>	<b>111</b>	<b>50</b>	<b>42</b>
(%)	100	100	100	100	100
<b>Sexe</b>					
Hommes	53	65	63	62	73
Femmes	47	35	37	38	27
<b>Âge</b>					
16 à 24 ans	25	39	41	50	22
25 à 39 ans	42	48	46	36	66
40 à 69 ans	33	13	13	--	--
<b>Niveau d'instruction</b>					
Études secondaires ou moins	60	46	42	61	38
Études postsecondaires partielles	12	18	18	18	--
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	15	17	17	--	21
Grade universitaire	14	20	23	--	26
<b>Situation familiale</b>					
Personnes seules	21	48	48	54	40
Couples mariés (avec ou sans enfants)	71	49	49	40	58
Autres	8	--	--	--	--

Source : Enquête sur l'activité

### Graphique A

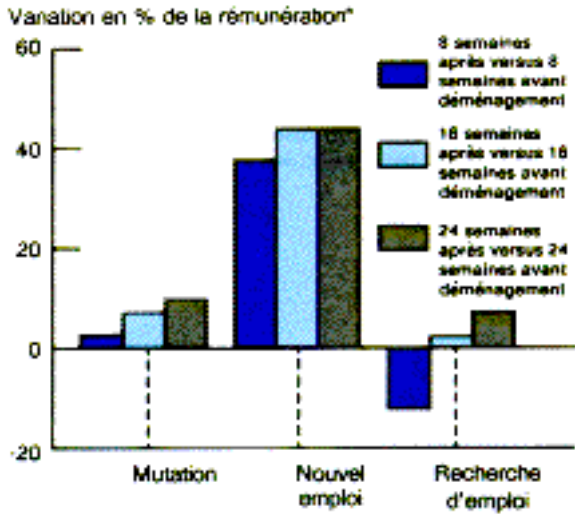
**En 1987, les chercheurs d'emploi étaient moins susceptibles que les autres d'avoir du travail après un déménagement.**



Source : Enquête sur l'activité

### Graphique B

**Les travailleurs ayant déménagé pour prendre un nouvel emploi ont eu la plus forte hausse de rémunération en 1987.**



Source : Enquête sur l'activité

\* Représente la rémunération globale des migrants au cours de chaque période.